Lettre des professeurs aux parents, aux élèves et aux citoyennes et citoyens

Face aux réformes importantes - celles du supérieur déjà entrées en application alors même qu'aucune loi n'a encore été votée et celles du second degré qui doivent entrer en vigueur dès la rentrée prochaine - il nous apparaît nécessaire de vous appeler à la méfiance face à la communication du Ministère. Voici les raisons pour lesquelles les équipes enseignantes des lycées et collèges sont aujourd'hui en grève.

1. ParcourSup, une réforme qui ne règle rien

La plate-forme ParcourSup vient d'ouvrir pour les Terminales et prétend pallier les difficultés rencontrées l'an dernier. Le **Ministère met en réalité en place la sélection à l'université** et ne résout en rien le vrai problème : celui des capacités d'accueil dans l'enseignement supérieur. L'arrivée des générations plus nombreuses du « baby-boom de l'an 2000 » à l'université n'a pas été anticipée (la procédure d'orientation concerne environ 800 000 candidats pour 659 000 places).

Par ailleurs, de plus en plus d'universitaires l'annoncent : ils n'auront ni le temps ni les moyens d'examiner les milliers de dossiers de vos enfants. Les universités auront donc recours à des algorithmes informatiques qui classeront les élèves en fonction de leurs notes uniquement. L'examen personnalisé des dossiers, avec lettres de motivation, avis du conseil de classe, CV, que le Ministère fait miroiter aux élèves et à leurs parents n'aura pas lieu.

2. ParcourSup et baccalauréat réformé : des mesures profondément anti-démocratiques

Dans le nouveau système, **les formations supérieures** sont appelées à choisir leurs candidats selon des « attendus » définis en partie localement.

Les universités les plus prestigieuses ne retiendront donc que les meilleurs dossiers, au détriment d'élèves plus fragilisés socialement ou issus d'établissements moins cotés. Ce nouveau dispositif découragera un certain nombre d'élèves, et fera la part belle aux préparations privées et donc, à la sélection des étudiants par l'argent… de leurs parents. Le résultat est d'ores et déjà prévisible : autocensure des élèves et définition de deux catégories d'universités, entre pôles d'élites et universités « de seconde zone ».

D'autre part les « attendus » publiés à ce jour par un certain nombre d'universités insistent sur nombre de compétences et expériences extra-scolaires : une fois

encore, le milieu social des élèves devient déterminant et prend en réalité le pas sur les compétences scolaires et toute forme de méritocratie républicaine.

Enfin, **la réforme du Baccalauréat, et la réforme de l'ensemble de l'organisation des enseignements en lycée** qui y est adossée sont présentées comme une individualisation des parcours, grâce à un "lycée modulaire", projet très critiqué entre autres par la fédération de parents FCPE. En réalité, **la réduction à 4 du nombre d'épreuves terminales et l'instauration d'un contrôle local pour les autres disciplines** (contrôle continu ou contrôle en cours de formation) **met fin à l'égalité du diplôme sur l'ensemble du territoire et ouvre la voie à un "bac maison"**, dont la valeur dépendra de la réputation des lycées. Pourtant, la valeur du diplôme français est reconnue à l'étranger et le principe d'un examen cadré nationalement est même devenu une référence dans les pays de l'OCDE.
La disparition des séries actuelles (L, ES, S, etc.) suppose une modification de l'ensemble des enseignements : les élèves se spécialiseraient dans des couples de disciplines "majeures et mineures", avec un tronc commun réduit (en termes de matières et d'horaires), et une « semestrialisation » des enseignements dès la Seconde. Il nous semble que cette organisation des enseignements méconnaît le rythme des élèves plus jeunes, qui disposeront de beaucoup moins de temps pour acquérir les méthodes et compétences spécifiques de chaque discipline.

Cette spécialisation précoce et plus opaque favoriserait les familles les mieux informées sur les parcours à privilégier pour le post-bac. Les lycées seraient en concurrence entre eux, notamment en raison du contrôle continu car tous ne pourront pas proposer l'intégralité des « couples » de disciplines proposés.

3. Il est effectivement urgent de réformer le système actuel, mais autrement !

Il ne s'agit pas d'une position conservatrice de notre part. Il nous semble évident que le lycée, le baccalauréat et l'orientation dans leur formule actuelle fonctionnent mal et doivent être réformés.

Cependant, les mesures proposées par le gouvernement, loin d'aller dans le sens de l'émancipation et d'une formation intellectuelle accrue pour les élèves, sont de nature au contraire à renforcer les inégalités scolaires et sociales et dans une logique de compétition.

Comme le soulignait une universitaire dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde* du 29 janvier « Si, dans toute pratique intellectuelle, artistique ou sportive, chacun admet qu'un nombre d'heures minimal est requis pour des progrès, à l'école, on entretient l'illusion qu'on peut faire mieux avec moins ».

C'est pour toutes ces raisons que nous vous appelons à vous opposer avec nous à ce programme imposé à marche forcée sans réel débat public. Le rapport vient en effet d'être remis et la réforme du secondaire doit être présentée en conseil des ministres dès le 14 février !

Ces réformes ne sont pas un progrès au service de nos enfants et elles remettent profondément en cause l'objectif d'une élévation des qualifications de tous les élèves et visent en réalité à réduire les dépenses consacrées à l'enseignement.

SNES-FSU68 6 Février 2018.